

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° : DO/SDFS/DAL/06/2018

Un avis d'Appel d'Offres National Restreint est relancé pour :

REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES
(AIN GHRAB – GENTIS- 16 KM)

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de un (01) à quatre (04), dont l'activité principale est l'hydraulique ou les travaux publics.

Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet une trancheuse, mini trancheuse, équipement de soufflage et équipement de raccordement.

Le représentant des sociétés intéressées peut se présenter à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE TEBESSA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
RUE BOUDJEMAA CHAFAI TEBESSA

Pour retirer le dossier nécessaire à la présentation des offres, contre paiement de la somme de cinq mille dinars algériens (5.000,00 DA). Le paiement se fera auprès de la BNA. Agence 491 Tébessa au compte bancaire : 001004910300000113/87.

Les offres doivent être composées :

- 1- D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique ».
- 2- D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».

Ces deux (02) enveloppes seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, et ne devra porter que la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : DO/SDFS/DAL/06/2018 »
REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES
AIN GHRAB – GENTIS
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de Cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.